

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7062**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, Technologies, Santé Licence Professionnelle : Santé Spécialité :

Dosimétrie et Radioprotection Médicale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat La Licence Professionnelle de Dosimétrie a pour objectif de dispenser une formation orientée vers l'acquisition d'une expertise dans le domaine de la dosimétrie et de la radioprotection, à l'interface de la physique et la médecine.

Le spectre des activités recherché pour le dosimétriste couvre principalement la dosimétrie clinique du patient effectuée sur ordinateur (TPS) mais aussi la radioprotection du patient et des personnels, la maintenance légère des dispositifs médicaux, la pratique sous la responsabilité du physicien de mesures et de contrôles de qualité des appareils et enfin la gestion des informations diagnostiques et thérapeutiques et leur transmission.

La formation permet de faire face à la complexité présente des techniques en radiothérapie (informatique, réseaux de transmission, process temps réel, robotique, assurance de qualité) d'une part, et la réglementation sévère en matière de radioprotection et de sécurité sanitaire (détermination des doses efficaces en radiologie et en médecine nucléaire) d'autre part.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Planifier un traitement en radiothérapie du cancer assistée par ordinateur
- Maîtriser les différents aspects de la radioprotection en milieu hospitalier et en milieu industriel ;
- Assurer un rôle de technico-commercial en dosimétrie ;
- Effectuer la maintenance légère dans un centre de radiothérapie (accélérateur et électronique associée)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Centres de Radiothérapie du cancer, Hôpitaux, Industries utilisant des rayonnements nucléaires.

- Dosimétriste dans un service de radiothérapie et/ou diagnostic-médecine nucléa - Cadre spécialiste en radioprotection en milieu hospitalier

- Cadre industriel en radioprotection ou en dosimétrie

- Cadre technico-commercial en dosimétrie, en radioprotection dans une entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1306 : Imagerie médicale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Cette licence est constituée de 7 unités d'enseignement (UE) :

- **UE1 : Enseignements Fondamentaux ;(7 ECTS)**
- **UE2 : Enseignement de spécialisation en dosimétrie médicale ; (10 ECTS)**
- **UE3 : Enseignements de spécialisation en radioprotection médicale ; (10 ECTS)**
- **UE4 : Enseignements de technologie médicale ; (10 ECTS)**
- **UE5 : Enseignements de l'Intégration à la vie professionnelle (Anglais et communication), (3 ECTS)**
- **UE6 : Projet Tuteuré (3 ECTS).**
- **UE7 : Formation pratique (périodes en service de thérapie) (17 ECTS)**

La Licence Professionnelle est attribuée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à

10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels du secteur concerné.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	5 membres dont 3 enseignants-chercheurs et deux professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20044412 (Contrat 2008-2011) -habilité par arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.unice.fr/ove/

Autres sources d'information :

Université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

Lieu(x) de certification :

Faculté des Sciences, Université de Nice - Sophia Antipolis, 06108 NICE Cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences, Université de Nice - Sophia Antipolis, 06108 NICE Cedex 2

Historique de la certification :